



Programme de cashback de Vivid

1. Critères préalables

- Toute personne physique ou morale faisant partie de la clientèle (un « Client actuel ») est autorisée à participer au programme de cashback de Vivid.
- Les clients admissibles sont des Clients actuels qui remplissent les conditions énoncées à la section 2 au cours du mois civil précédent (des « **Clients admissibles** »).
- Les Clients admissibles reçoivent du cashback sous forme de Points Vivid au titre des transactions concernées selon les modalités du programme de cashback de Vivid.
- Chaque Point Vivid obtenu dans le cadre du programme de cashback de Vivid a une valeur de 1 € (un euro). Par exemple, si un Client admissible ayant souscrit un abonnement Vivid Prime (un « **Client Prime** ») effectue un paiement par carte dans un restaurant à hauteur de 100 €, il peut, selon les modalités alors en vigueur, recevoir 10 Points Vivid (10 % du montant de la transaction en euros = 10 euros = 10 Points Vivid). Si le prix d'achat est dans une autre devise que l'euro, celui-ci est converti en euros selon le taux de change établi par Vivid Money avant de déterminer le nombre de Points Vivid obtenus.
- Le programme de cashback de Vivid est un programme de bonus destiné aux Clients actuels de Vivid Money et ne constitue ni un produit d'investissement, ni un instrument financier. Les Points Vivid ne peuvent pas être cédés ou transférés à un tiers. Ils ne peuvent être utilisés que par le Client admissible qui les détient.

2. Conditions de participation au programme de cashback de Vivid

- Pour être admissibles, les Clients actuels doivent avoir ouvert au moins un compte chez Vivid Money.
- Ils doivent en outre :
 - disposer d'un solde cumulé minimum de 1 000 € (mille euros) sur leurs comptes Vivid Money ; **ou**
 - disposer d'un solde cumulé minimum de 100 € (cent euros) sur leurs Pockets d'investissement et/ou Crypto Pockets.
- Les soldes applicables sont vérifiés le dernier jour de chaque mois civil à 23h59 CET pour déterminer si le Client actuel peut participer au programme de cashback de Vivid le mois suivant.

- Le compte Vivid Money correspond à la Pocket d'argent détenue exclusivement par le Client actuel concerné. Par conséquent, les Pockets partagées ne sont pas prises en compte dans le calcul du solde pour vérifier l'admissibilité.
- Afin d'éviter tout malentendu, les Pockets Vivid Now et partagées ne sont pas prises en compte dans le calcul du solde effectué en fin de mois. En revanche, les transactions effectuées via une Pocket Vivid Now et/ou partagée peuvent donner lieu à l'obtention de cashback par un Client admissible.
- Par défaut, chaque nouveau client de Vivid Money peut participer au programme de cashback de Vivid lors du mois civil de son adhésion chez Vivid Money et le mois civil suivant. Par conséquent, si un nouveau client adhère en milieu de mois, il peut participer au programme de cashback de Vivid pendant le reste de ce mois ainsi que le mois civil suivant, qu'il remplisse ou non l'ensemble des critères d'admissibilité.
- À la fin de chaque mois, le Client admissible se verra proposer dans l'app Vivid Money la possibilité de choisir les catégories de transactions incluses dans le cadre de son programme de cashback ainsi que les pourcentages correspondants pour chacune d'entre elles pour le mois suivant (l'« **Offre** »). Le Client admissible peut choisir les catégories qui lui conviennent le mieux (« **Airlines** », par exemple). Le Client admissible doit choisir des catégories pour pouvoir commencer à participer au programme de cashback de Vivid. Le fait de ne pas choisir (toutes) les catégories nécessaires empêche le programme de cashback de Vivid de débiter.
- Une « **Catégorie** » est un ensemble de codes MCC (Merchant Category Codes, des groupes de produits) et/ou une combinaison de codes MCC attribués à un commerçant par sa banque acquéreuse. Les différentes Catégories disponibles dans le cadre du programme de cashback de Vivid sont indiquées à la section 6. Vivid Money se réserve le droit de modifier l'Offre et les catégories sous-jacentes de son programme de cashback, ainsi que les pourcentages alloués par catégorie chaque mois.

3. Conditions du programme de cashback de Vivid

- Les Clients admissibles peuvent choisir les Catégories dès qu'ils reçoivent l'Offre dans l'app Vivid. Cette Offre reste valable jusqu'à la fin du mois concerné pour les Catégories prévues.
- Les Offres peuvent changer d'un mois à l'autre et ne sont pas négociables. Les Clients admissibles peuvent exprimer leur préférence vis-à-vis d'une Offre, mais ils ne retirent aucun droit de cette démarche.
- Les clients Prime et Standard se voient proposer différents types de Catégories dans leur Offre. De plus, les Offres peuvent varier d'un Client admissible à l'autre.
- Sauf indication contraire de la part de Vivid Money, le montant maximum de cashback mensuel (par mois civil) dans le cadre du programme de cashback de Vivid est de 100 € pour les clients Prime et de 20 € pour les clients Standard.

- Sauf indication contraire de la part de Vivid Money, le montant maximum de cashback par transaction est de 10 € pour les clients Prime et de 5 € pour les clients Standard. Ces montants ne concernent pas les Offres des Partenaires de Vivid. Des restrictions sont fixées par chaque Partenaire pour chacune de ses Offres (voir la section suivante).
- Sauf indication contraire de la part de Vivid Money, aucun cashback ne sera versé aux Clients actuels qui utilisent Curve pour leurs transactions de paiement.

4. Points Vivid pour les transactions avec des Partenaires (via Vivid Shopper)

- Les Clients admissibles obtiennent aussi des Points Vivid dans le cadre de leurs achats auprès de sociétés partenaires (des « **Partenaires** »). Seuls les achats réglés par carte ayant abouti ou n'ayant pas été annulés peuvent donner droit à des Points Vivid. Les Clients admissibles ne peuvent obtenir des Points Vivid sur ces transactions que si leur montant séparé et/ou cumulé dépasse le minimum indiqué par chaque Partenaire dans le cadre de son offre (le « **seuil minimum** »).
- Les achats admissibles sont calculés en tenant compte de tout remboursement et/ou annulation. Le cas échéant, le montant remboursé ou annulé n'est pas pris en compte dans le calcul du montant minimum ou est déduit ultérieurement.
- Sauf disposition contraire stipulée dans une Offre, les Points Vivid sont accordés sur la base du montant brut de la valeur de la transaction (comprenant la TVA), à l'exclusion des coûts accessoires (emballage, expédition, etc.) et autres frais facturés par le Partenaire ou des tiers (taxes, par exemple). Les Points Vivid ne peuvent être accordés que si le Client admissible achète directement dans la boutique du Partenaire via l'app Vivid Money (Shopper). Les autres boutiques sont exclues. Vous trouverez à la section Shopper de l'app Vivid Money toutes les informations sur les Partenaires ainsi que le type, le champ d'application et les conditions des Points Vivid attribués pour chaque transaction avec les Partenaires. Les Partenaires du programme de cashback de Vivid et le type, le champ d'application et les conditions des Points Vivid attribués en fonction des Partenaires peuvent être modifiés à tout moment par Vivid Money ou le Partenaire concerné.
- L'achat de produits auprès d'un Partenaire ou l'utilisation des services d'un Partenaire crée une relation contractuelle uniquement entre ce dernier et le Client admissible. Vivid Money n'est pas responsable des performances et du comportement du Partenaire, ni des produits ou services achetés par l'intermédiaire de ce dernier.
- Par défaut, les Clients actuels peuvent obtenir des Points Vivid dans le cadre des Offres de Partenaires. Sauf indication contraire stipulée dans la présente section ou ailleurs, les Clients actuels n'ont aucun critère à remplir (comme le solde du compte le dernier jour du mois) pour pouvoir obtenir des Points Vivid dans le cadre des Offres de Partenaires.

- Les Partenaires peuvent toutefois imposer aux clients Prime et Standard des conditions supplémentaires (par exemple un montant minimum ou maximum de cashback et/ou des périodes de temps prédéfinies) dans le cadre de leurs Offres.

5. Liaison des Points Vivid à des Actions/cryptomonnaies et utilisation des Points Vivid

- Sauf disposition contraire dans les conditions du Partenaire, les Points Vivid sont crédités sur la Pocket Gains & Actions ou la Crypto Pocket du compte Vivid Money du Client admissible immédiatement après l'autorisation de la transaction.
- La Crypto Pocket est utilisée dans les pays où le programme de récompenses en cryptomonnaies de Vivid Digital est actif. Les conditions générales du programme de récompenses en crypto-monnaies de Vivid Digital sont disponibles [ici](#).
- Une fois les Points Vivid crédités, le Client admissible peut les lier à l'une des actions répertoriées dans la Pocket Gains & Actions (des « **Actions** »).
- Pour éviter tout malentendu, le client ne reçoit pas de FCB et/ou d'actions directement.
- Une fois les Points Vivid liés à une certaine Action ou cryptomonnaie, leur nombre dépend de l'évolution du cours de ladite Action ou crypto. Par exemple, si le client a lié les Points Vivid à l'Action Apple et que le cours de celle-ci augmente de 2 %, les Points Vivid augmentent eux aussi de 2 %. Ainsi, 2 Points Vivid passeront à 2,04 Points Vivid.
- En cas de baisse du cours de l'Action liée aux Points Vivid, leur nombre baisse également. Il ne peut cependant pas baisser en dessous du montant total de Points Vivid initialement obtenus par le Client admissible. Dans ce cas, les Points Vivid ne repassent au-dessus de leur montant initial qu'une fois que le cours de l'Action est de nouveau supérieur à celui en vigueur au moment où les points Vivid ont été liés à l'Action.
- Le Client admissible peut décider à tout moment de lier à une autre Action de nouveaux Points Vivid. Le cas échéant, seuls les Points Vivid crédités sur la Pocket Gains & Actions du Client admissible après cette décision sont liés à cette nouvelle Action. Les Points Vivid déjà liés avant cette décision demeurent liés à l'Action correspondante.
- Le Client admissible peut consulter son solde actuel de Points Vivid liés (qui tient compte de l'évolution du cours des Actions) via sa Pocket Gains & Actions.
- Le Client admissible peut utiliser ses Points Vivid à tout moment après les avoir liés. Les Points Vivid ne peuvent être utilisés qu'en totalité et simultanément, et non en partie. C'est également le cas si les Points Vivid sont liés à plusieurs actions/FCB dans la Pocket Gains & Actions du Client admissible.
- Lorsque les Points Vivid sont utilisés, un montant en euros correspondant à leur valeur actuelle est crédité sur la Pocket d'argent du Client admissible. Par exemple, si le Client

admissible possède 2,04 Points Vivid dans sa Pocket Gains & Actions, 2,04 euros sont crédités sur sa Pocket d'argent.

6. Catégories disponibles dans le cadre du programme de cashback de Vivid

- La liste de Catégories disponibles dans le cadre du programme de cashback de Vivid, les codes MCC correspondants et leur description sont indiqués ci-dessous.

Catégorie	Codes MCC	Description de la Catégorie
Compagnies aériennes	3000, 3001, 3002, 3003, 3004, 3005, 3006, 3007, 3008, 3009, 3010, 3011, 3012, 3013, 3014, 3015, 3016, 3017, 3018, 3019, 3020, 3021, 3022, 3023, 3024, 3025, 3026, 3027, 3028, 3029, 3030, 3031, 3032, 3033, 3034, 3035, 3036, 3037, 3038, 3039, 3040, 3041, 3042, 3043, 3044, 3045, 3046, 3047, 3048, 3049, 3050, 3051, 3052, 3053, 3054, 3055, 3056, 3057, 3058, 3059, 3060, 3061, 3062, 3063, 3064, 3065, 3066, 3067, 3068, 3069, 3070, 3071, 3072, 3073, 3074, 3075, 3076, 3077, 3078, 3079, 3080, 3081, 3082, 3083, 3084, 3085, 3086, 3087, 3088, 3089, 3090, 3091, 3092, 3093, 3094, 3095, 3096, 3097, 3098, 3099, 3100, 3101, 3102, 3103, 3104, 3105, 3106, 3107, 3108, 3109, 3110, 3111, 3112, 3113, 3114, 3115, 3116, 3117, 3118, 3119, 3120, 3121, 3122, 3123, 3124, 3125, 3126, 3127, 3128, 3129, 3130, 3131, 3132, 3133, 3134, 3135, 3136, 3137, 3138, 3139, 3140, 3141, 3142, 3143, 3144, 3145, 3146, 3147, 3148, 3149,	Achats de billets d'avion en ligne, dans les aéroports ou auprès des bureaux des compagnies aériennes.

	3150, 3151, 3152, 3153, 3154, 3155, 3156, 3157, 3158, 3159, 3160, 3161, 3162, 3163, 3164, 3165, 3166, 3167, 3168, 3169, 3170, 3171, 3172, 3173, 3174, 3175, 3176, 3177, 3178, 3179, 3180, 3181, 3182, 3183, 3184, 3185, 3186, 3187, 3188, 3189, 3190, 3191, 3192, 3193, 3194, 3195, 3196, 3197, 3198, 3199, 3200, 3201, 3202, 3203, 3204, 3205, 3206, 3207, 3208, 3209, 3210, 3211, 3212, 3213, 3214, 3215, 3216, 3217, 3218, 3219, 3220, 3221, 3222, 3223, 3224, 3225, 3226, 3227, 3228, 3229, 3230, 3231, 3232, 3233, 3234, 3235, 3236, 3237, 3238, 3239, 3240, 3241, 3242, 3243, 3244, 3245, 3246, 3247, 3248, 3249, 3250, 3251, 3252, 3253, 3254, 3255, 3256, 3257, 3258, 3259, 3260, 3261, 3262, 3263, 3264, 3265, 3266, 3267, 3268, 3269, 3270, 3271, 3272, 3273, 3274, 3275, 3276, 3277, 3278, 3279, 3280, 3281, 3282, 3283, 3284, 3285, 3286, 3287, 3288, 3289, 3290, 3291, 3292, 3293, 3294, 3295, 3296, 3297, 3298, 3299, 3300, 3301, 3308, 4511, 4582	
Art	5932, 5937, 5970, 5971, 5972, 5973	Achats dans des galeries d'art, des magasins d'antiquités ou auprès de marchands d'art.
Équipement audiovisuel	5044, 5045, 5946, 7221, 7332, 7333, 7338, 7339, 7395	Achats dans des magasins de matériel photo et vidéo.
Location de voitures	3351, 3352, 3353, 3354, 3355, 3356, 3357, 3358, 3359, 3360,	Paiements de locations de voitures auprès de concessionnaires.

	3361, 3362, 3363, 3364, 3365, 3366, 3367, 3368, 3369, 3370, 3371, 3372, 3373, 3374, 3375, 3376, 3377, 3378, 3379, 3380, 3381, 3382, 3383, 3384, 3385, 3386, 3387, 3388, 3389, 3390, 3391, 3392, 3393, 3394, 3395, 3396, 3397, 3398, 3399, 3400, 3401, 3402, 3403, 3404, 3405, 3406, 3407, 3408, 3409, 3410, 3411, 3412, 3413, 3414, 3415, 3416, 3417, 3418, 3419, 3420, 3421, 3422, 3423, 3424, 3425, 3426, 3427, 3428, 3429, 3430, 3431, 3432, 3433, 3434, 3435, 3436, 3437, 3438, 3439, 3440, 3441, 3500, 7512, 7513, 7519	
Articles pour enfants	5641, 5945	Achats dans des magasins pour enfants, magasins de jouets et rayons d'articles pour enfants.
Livres	5111, 5192, 5942, 5994	Achats dans des librairies et kiosques à journaux.
Voiture	5511, 5521, 5531, 5532, 5533, 5571, 7012, 7531, 7534, 7535, 7538, 7542, 7549, 8675	Achats de pièces automobiles et paiements dans des ateliers de réparation automobile.
Co-voiturage	4121, 7512	Location de voiture de courte durée payée à la minute ou à l'heure. Ne sont pas inclus les taxis ou les locations effectuées auprès de concessionnaires.
Dons	8398, 8641, 8651, 8661, 8699	Paiements à des organisations caritatives, sociales et religieuses.
Produits numériques	5734, 5815, 5816, 5817, 5818	Achats de biens numériques tels que des livres, films, musique, jeux vidéos et applications. Achats auprès de magasins de logiciels ou autres services similaires.
Éducation	8211, 8220, 8241, 8244, 8249, 8299, 8351	Paiements effectués dans des écoles, universités et

		établissements d'enseignement supérieur publics et privés, ainsi que dans des écoles de commerce, d'art, de sport et des auto-écoles.
Appareils électroniques	5722, 5732, 5997	Achats (et paiements des services d'installation) dans des magasins d'électroménager et d'électronique.
Divertissement	4899, 5947, 7829, 7832, 7841, 7911, 7922, 7929, 7932, 7933, 7991, 7992, 7993, 7994, 7996, 7997, 7998, 7999	Achats dans des théâtres, salles de concert, bowlings, parcs d'attractions, cinémas, cirques et autres lieux de loisirs.
Mode	5094, 5137, 5139, 5311, 5611, 5621, 5631, 5641, 5651, 5661, 5681, 5691, 5697, 5698, 5699, 5931, 5944, 5949, 5950, 7296, 7631	Achats dans des magasins de vêtements, de chaussures, d'accessoires, de bijoux et de montres.
Fast-food	5814	Paiements dans des restaurants de type fast-food.
Plantes et fleurs	5193, 5992	Achats chez des fleuristes et dans des jardineries.
Stations service	5172, 5541, 5542, 5983	Achats d'essence, d'autres carburants et de marchandises diverses dans des stations-service.
Supermarché	5300, 5411, 5412, 5422, 5441, 5451, 5462, 5499, 5715, 5921, 5969, 5999	Paiements dans des supermarchés et magasins spécialisés.
Hôtels	3501, 3502, 3503, 3504, 3505, 3506, 3507, 3508, 3509, 3510, 3511, 3512, 3513, 3514, 3515, 3516, 3517, 3518, 3519, 3520, 3521, 3522, 3523, 3524, 3525, 3526, 3527, 3528, 3529, 3530, 3531, 3532, 3533, 3534, 3535, 3536, 3537, 3538, 3539, 3540, 3541, 3542, 3543, 3544, 3545, 3546, 3547, 3548, 3549, 3550, 3551, 3552, 3553, 3554, 3555,	Paiements dans des hôtels (les sites de réservation tels que Booking.com sont inclus, mais pas les locations sur Airbnb).

	3556, 3557, 3558, 3559, 3560, 3561, 3562, 3563, 3564, 3565, 3566, 3567, 3568, 3569, 3570, 3571, 3572, 3573, 3574, 3575, 3576, 3577, 3578, 3579, 3580, 3581, 3582, 3583, 3584, 3585, 3586, 3587, 3588, 3589, 3590, 3591, 3592, 3593, 3594, 3595, 3596, 3597, 3598, 3599, 3600, 3601, 3602, 3603, 3604, 3605, 3606, 3607, 3608, 3609, 3610, 3611, 3612, 3613, 3614, 3615, 3616, 3617, 3618, 3619, 3620, 3621, 3622, 3623, 3624, 3625, 3626, 3627, 3628, 3629, 3630, 3631, 3632, 3633, 3634, 3635, 3636, 3637, 3638, 3639, 3640, 3641, 3642, 3643, 3644, 3645, 3646, 3647, 3648, 3649, 3650, 3651, 3652, 3653, 3654, 3655, 3656, 3657, 3658, 3659, 3660, 3661, 3662, 3663, 3664, 3665, 3666, 3667, 3668, 3669, 3670, 3671, 3672, 3673, 3674, 3675, 3676, 3677, 3678, 3679, 3680, 3681, 3682, 3683, 3684, 3685, 3686, 3687, 3688, 3689, 3690, 3691, 3692, 3693, 3694, 3695, 3696, 3697, 3698, 3699, 3700, 3701, 3702, 3703, 3704, 3705, 3706, 3707, 3708, 3709, 3710, 3711, 3712, 3713, 3714, 3715, 3716, 3717, 3718, 3719, 3720, 3721, 3722, 3723, 3724, 3725, 3726, 3727, 3728, 3729, 3730, 3731, 3732, 3733, 3734, 3735, 3736, 3737, 3738, 3739, 3740, 3741, 3742, 3743, 3744, 3745, 3746, 3747, 3748, 3749, 3750,	
--	---	--

	3751, 3752, 3753, 3754, 3755, 3756, 3757, 3758, 3759, 3760, 3761, 3762, 3763, 3764, 3765, 3766, 3767, 3768, 3769, 3770, 3771, 3772, 3773, 3774, 3775, 3776, 3777, 3778, 3779, 3780, 3781, 3782, 3783, 3784, 3785, 3786, 3787, 3788, 3789, 3790, 3791, 3792, 3793, 3794, 3795, 3796, 3797, 3798, 3799, 3800, 3801, 3802, 3803, 3804, 3805, 3806, 3807, 3808, 3809, 3810, 3811, 3812, 3813, 3814, 3815, 3816, 3817, 3818, 3819, 3820, 3821, 3822, 3823, 3824, 3825, 3826, 3827, 3828, 3829, 3830, 3831, 3832, 3833, 3834, 3835, 3836, 3837, 3838, 7011	
Maison	1520, 1711, 1731, 1740, 1750, 1761, 1771, 1799, 2791, 2842, 5021, 5039, 5046, 5051, 5065, 5072, 5074, 5085, 5198, 5200, 5211, 5231, 5251, 5261, 5262, 5712, 5713, 5714, 5718, 5719, 5722, 5978, 7210, 7211, 7216, 7217, 7251, 7349, 7622, 7623, 7629, 7641, 7692, 7699, 8911	Achats dans des magasins de meubles et de bricolage.
Santé	4119, 5047, 5975, 5976, 8011, 8021, 8031, 8041, 8042, 8043, 8044, 8049, 8062, 8071, 8099	Paiements des soins médicaux, services ambulanciers et médecins. Achats de services et d'appareils auditifs.
Magasins de musique	5733, 5735	Achats dans des magasins d'instruments de musique.
Bureau	5111, 5943	Achats dans des magasins de fournitures de bureau et de papeterie (vente en gros et au détail).
Animaux	742, 5995	Achats dans des animaleries et cliniques vétérinaires.

Pharmacies	5122, 5912	Achats dans des pharmacies et drogueries.
Restaurants, cafés & bars	5811, 5812, 5813	Achats dans des restaurants, cafés et bars (à l'exception des restaurants de type fast-food).
Services	0780, 2741, 4214, 4215, 4225, 4761, 4815, 4821, 5960, 5961, 5963, 5964, 5965, 5966, 5967, 6300, 6513, 7261, 7273, 7276, 7277, 7278, 7321, 7342, 7361, 7375, 7379, 7392, 7393, 7394, 8111, 8734, 8931, 9399, 9402, 9405	Paiements d'un large éventail de services, notamment : édition, livraison, stockage, marketing (publicités Google et Facebook), applications de rencontre, préparation des impôts.
Sport	5655, 5940, 5941, 5996, 5998, 7032, 7941	Achats dans des magasins d'équipements sportifs.
Taxi	4121	Paiements des taxis et des services de conduite.
Péages	4784	Paiements des routes à péage.
Billets de train	4011, 4111, 4112	Achats de billets de train.
Transport	4111, 4121, 4131, 4457, 4468, 4784, 4789, 5013, 5271, 5551, 5561, 5592, 5598, 5599, 7511, 7523	Paiements dans des taxis, et des transports publics urbains et suburbains. Paiements des parkings, des garages et des routes à péage. Les locations de voitures ne sont pas incluses.
Voyage	4411, 4722, 4723, 5309, 5962, 7033	Paiements aux agences de voyage, aux voyagistes, aux prestataires de voyage (Airbnb et Trip.com inclus) et aux magasins détaxés.
Cosmétique	5977, 5977, 7230, 7297, 7298, 8050	Paiements dans des magasins de cosmétiques et de parfums, et des instituts de soins.

- La liste de Catégories, les codes MCC et/ou les liens du code MCC et le nom du commerçant peuvent être modifiés par Vivid Money à son entière discrétion.
- Les transactions correspondant aux codes MCC suivants ne sont pas considérées comme des achats par carte admissibles dans le cadre du programme de cashback de Vivid :

- 4829 (virements)
- 6012 (marchandises et services – banque)
- 6051 (quasi-cash – commerçant)
- 6211 (titres – courtiers et négociants)
- 6540 (transactions de financement POI hors MoneySend)
- 7995 (transactions de jeux d'argent)

7. Dispositions diverses

- Les transactions prises en compte dans le calcul du montant minimum ou donnant droit à des Points Vivid sont celles réglées par carte qui ont abouti (les paiements automatisés dans le cadre d'abonnements sont donc exclus) et n'ont pas donné lieu à une annulation ou un remboursement. En cas d'annulation, de remboursement ou de Points Vivid crédités par erreur sur la Pocket Gains & Actions du client en raison d'un problème technique, Vivid Money se réserve le droit de rectifier cette irrégularité en modifiant le nombre de Points Vivid, ou de tenir compte des transactions annulées ou remboursées.
- En acceptant de participer au programme de cashback de Vivid, les Clients admissibles assument l'impact dudit programme sur leurs obligations fiscales. L'obligation de déclaration des bonus et/ou autres avantages perçus par un Client admissible pouvant être soumis à imposition est à la charge exclusive de ce dernier. En cas de doute, les Clients admissibles doivent s'informer auprès de leur conseiller fiscal.
- Au moins une fois par mois, le Client admissible doit vérifier le solde de ses Points Vivid pour le mois précédent dans la Pocket Gains & Actions de son compte bancaire. Si les transactions du mois précédent ne sont pas répertoriées ou si les montants indiqués sont incorrects, le Client admissible doit en informer Vivid Money avant la fin du mois suivant celui au cours duquel les transactions respectives sont intervenues, en joignant la preuve d'achat et les informations relatives au Partenaire concerné.
- Un Client admissible peut mettre fin à sa participation au programme de cashback de Vivid à tout moment et sans préavis.
- En cas d'abus dans le cadre du programme de cashback de Vivid par un Client admissible ou de fraude commise par un client dans le cadre du programme de cashback de Vivid, Vivid Money peut mettre fin immédiatement à la participation de ce client au programme. Le cas échéant, Vivid Money se réserve le droit d'annuler les Points Vivid correspondants et de déduire du crédit du client la valeur des Points Vivid utilisés.
- Vivid Money se réserve le droit de modifier les conditions d'admissibilité à son programme de cashback ou de mettre fin audit programme sur simple notification et sans préavis.
- Vivid se réserve le droit d'annuler un solde de Points Vivid en cas d'inactivité. Les conditions correspondantes sont disponibles [ici](#).

vivid

- x -